

No. 5.

1ère Session, 4e Parlement, 16 Victoria, 1852.

BILL.

Acte pour restreindre l'acceptation des
emplois dans certains cas.

Reçu et lu, la première fois, mardi, le 24 août,
1852.

Seconde lecture, mardi, le 31 août, 1852.

M. MACKENZIE.

QUÉBEC: IMPRIMÉ PAR JOHN LOUELL.